

261.83

E34

v.297

1938

v.297

1938



Bibliothèque Nationale du Québec

PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Suite)

139. <i>Le Logement et la santé.</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
142. <i>L'Éducation de la Justice.</i>	R. P. Louis LALANDE, S. J.
143. <i>Abolitionnisme ou Réglementation</i>	R. P. J. SALSMANS, S. J.
144. <i>L'Actionnariat syndical</i>	Max. TURMANN
145-146. <i>Le Conseil national d'Éducation</i>	C.-J. MAGNAN
147. <i>Jeunes d'autrefois. Jeunes d'aujourd'hui.</i>	R. P. Maurice H.-BEAULIEU, S. J.
148. <i>Eclaireurs canadiens-français.</i>	R. P. Adélaïde DUGRÉ, S. J.
149-150. <i>La Pulpe et le Papier</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
151. <i>L'Atelier syndical fermé</i>	Alfred CHARPENTIER
155. <i>L'Effort économique de notre race</i>	Rodolphe LAPLANTE
156-157. <i>La Forêt canadienne.</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
158. <i>Le Caractère de l'adolescent.</i>	R. P. Paul-Émile FARLEY, C. S. V.
159-160. <i>Les Allocations familiales.</i>	R. P. Léon LEBEL, S. J.
161. <i>L'Association professionnelle</i>	Abbé Maxime FORTIN
162. <i>Fédération des Œuvres d'hygiène infantile.</i>	XXX
163. <i>La Réforme du calendrier.</i>	J.-H. RICHARDSON
164. <i>Les Petites Industries féminines à la campagne</i>	Georges BOUCHARD
165. <i>L'Union ouvrière.</i>	Abbé L.-A. LAFOTRUNE
166. <i>Les Anciennes Corporations.</i>	Gérard TREMBLAY
167. <i>Le Communisme international au Canada.</i>	R. P. STANISLAS, P. S. V.
168. <i>Parents et Maîtres — Leur collaboration</i>	E. S. P.
169. <i>L'Enseignement agricole d'hiver</i>	Abbé Arthur MAHEUX
170. <i>Le Cinéma</i>	Albert RIOUX
171. <i>La Crise protestante.</i>	Oscar HAMEL
172-173. <i>La Formation technique.</i>	R. P. Adélaïde DUGRÉ, S. J.
174. <i>La Gaspésie intérieure.</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
175. <i>Chefs ouvriers catholiques.</i>	PÉNINSULAIRE
176. <i>La Mission sociale de l'hygiène</i>	L.-G. HOGUE
177. <i>Les Associations ouvrières au Canada</i>	Dr J.-A. BAUDOIN
178. <i>Rotary et Maçonnerie</i>	E. S. P.
179. <i>L'Indissolubilité du mariage</i>	E. S. P.
180. <i>Le Tourisme source de richesse</i>	R. P. E. JOMBART, S. J.
181. <i>La Vaccination antituberculeuse</i>	Eugène L'HEUREUX
182. <i>L'Utilisation des sous-produits de la pêche</i>	Dr J.-C. BOURGOIN
183-184. <i>La Paroisse au Canada français.</i>	Joseph RISI
185. <i>L'Église, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique.</i>	R. P. Adélaïde DUGRÉ, S. J.
186. <i>L'Industrie chimique et le Canada.</i>	Abbé J.-Ad. SABOURIN
187. <i>Le Travail des jeunes filles</i>	R. P. SCHELPE, S. J.
188. <i>Les Communautés religieuses et la Cité</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
189. <i>Les Œuvres dans la Cité</i>	Mme W. RAYMOND
190. <i>Le Syndicalisme catholique canadien.</i>	Juge C.-E. DORION
191. <i>La Semaine sociale de Chicoutimi</i>	R. P. BONHOMME, O. M. I.
192. <i>L'Église et la question syndicale.</i>	E. S. P.
193. <i>Nos Orphelinats.</i>	Wilfrid GUÉRIN
194-195. <i>Encyclique sur l'éducation de la jeunesse.</i>	PP. ARENDT et MULLER, S. I.
196. <i>L'Enseignement religieux.</i>	Sœur ALLAIRE, etc.
197. <i>La Semaine du dimanche.</i>	S. S. PIE XI
198. <i>Pour nos enfants</i>	S. G. Mgr ROSS
199. <i>La Préférence aux Syndicats catholiques.</i>	XXX
200. <i>Pour le bon journal</i>	Sœur MARIE HADELIN, etc.
201. <i>Le Sens catholique.</i>	XXX
202-203. <i>L'Apostolat laïque.</i>	Abbé A. ROBERT et O. HÉROUX
204-205. <i>Instruction ou Éducation.</i>	E. MERCIER et G. LADOUCEUR
206. <i>En Russie soviétique.</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
207-208. <i>Manuel antibolchevique.</i>	Esdras MINVILLE
209. <i>La Participation des laïques à l'apostolat</i>	E. S. P.
210-211. <i>L'Encyclique « Quadragesimo anno »</i>	E. S. P.
212. <i>Le Mariage chrétien.</i>	Antonio PERRAULT
213. <i>L'État et la morale publique.</i>	S. S. PIE XI
214-215. <i>L'État et le mariage</i>	R. P. Adélaïde DUGRÉ, S. J.
216. <i>L'Activité sociale des prêtres de Belgique</i>	Léo PELLAND
217-218. <i>Cahier anticommuniste.</i>	Juge C.-E. DORION
219. <i>Pour la Colonisation.</i>	R. P. Albert MULLER, S. J.
220. <i>La Rêve communiste.</i>	E. S. P.
221. <i>Pour la Paix.</i>	E. S. P.
222. <i>La Famille</i>	R. P. Thomas-M. LAMARCHE, O. P.
	E. S. P.
	R. P. C. RUTCHÉ C. S. SP.

PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Suite)

223-224. <i>Le Plan quinquennal</i>	ENTENTE INTERNATIONALE
225. <i>La Profession agricole</i>	Abbé Georges-M. BILODEAU
226. <i>Les Opérations de Bourse et leur moralité</i>	R. P. BOURNIVAL, S. J.
227. <i>Le Retour de la mère au foyer</i>	Rde Sr GÉRIN-LAJOIE
228. <i>La place des enfants n'est pas au cinéma</i>	E. S. P.
230. <i>L'Action catholique et l'Épargne populaire</i>	E. POIRIER et W. GUÉRIN
232-233. <i>Pour la Restauration sociale au Canada</i>	E. S. P.
234. <i>La Culture intellectuelle religieuse</i>	Abbé Anselme LONGPRÉ
235. <i>La Ligue Catholique Féminine</i>	UN AUMÔNIER
237. <i>L'Agriculture, base économique d'une nation</i>	Abbé Edouard BEAUDOIN
238. <i>L'Œuvre de la Colonisation</i>	Esdras MINVILLE
239-240. <i>Le Programme de Restauration sociale</i>	{ A. RIOUX, A. CHARPENTIER Dr P. HAMEL, A. GUÉRIN
241. <i>L'Encyclique « Quadragesimo anno »</i>	Abbé Philippe PERRIER
242. <i>La Doctrine sociale de l'Église et la C. C. F.</i>	Mgr Georges GAUTHIER
243-244-245. <i>Le Mouillage du capital</i>	Adrien GRATTON
247-248-249. <i>Essais d'organisation corporative</i>	R. P. Albert MULLER, S. J.
250. <i>Eugénisme et stérilisation</i>	E. JORDAN et Abbé VIOLLET
251-252. <i>Journées anticommunistes — I.</i>	E. S. P.
253. <i>Journées anticommunistes — II.</i>	E. S. P.
254-255. <i>La Menace communiste au Canada</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
256. <i>L'Organisation corporative</i>	Eugène DUTHOIT
257. <i>Le Chômage de la jeunesse</i>	E. S. P.
258-259. <i>Déclaration — Thèses — Statuts</i>	LIGUE DE LA CLASSOCRATIE
260. <i>Le Scoutisme</i>	R. P. Oscar BÉLANGER, S. J.
261. <i>L'Apôtre laïque</i>	R. P. Thomas PINTAL, C. SS. R.
262. <i>Le Komintern</i>	ENTENTE INTERNATIONALE
263. <i>L'Encyclique « Immortale Dei »</i>	S. S. LÉON XIII
264. <i>Allocations familiales</i>	Claire HOFFNER
265. <i>Les Relations avec Moscou</i>	E. S. P.
266. <i>La Crise libératrice</i>	R. P. Albert MULLER, S. J.
267. <i>Le Syndicalisme catholique au Canada</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
268. <i>L'Ordre corporatif</i>	A. MULLER, S. J., et E. DUTHOIT
269-270. <i>Les vingt-cinq ans de l'É. S. P.</i>	EN COLLABORATION
271. <i>Caisses populaires et rédemption sociale</i>	{ Cardinal VILLENEUVE C. VAILLANCOURT et E. POIRIER
272. <i>Comment établir l'organisation corporative au Canada</i>	Esdras MINVILLE
273. <i>L'Orientation professionnelle</i>	Abbé Irénée LUSSIER
274-275. <i>Pour le Christ-Roi et contre le communisme</i>	E. S. P.
276. <i>Les Exercices spirituels</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
277. <i>Petit catéchisme anticommuniste</i>	P. Richard ARÈS, S. J.
278. <i>La vérité sur l'Espagne</i>	Cardinal ISIDRO GOMA TOMAS
279. <i>L'Action catholique spécialisée</i>	R. P. Adrien MALO, O. F. M.
280-281. { <i>L'Encyclique « Divini Redemptoris »</i> }	S. S. PIE XI
{ <i>L'Encyclique « Mit brennender Sorge »</i> }	
282. <i>La formation sociale dans nos collèges classiques</i>	Abbé Damien ROBERT
283. <i>Le Vendredi saint de l'Église d'Espagne</i>	Secrétariat des C. M.
284. <i>La Coopération économique</i>	{ Abbé Lucien BEAUREGARD Jean-Baptiste CLOUTIER
285. <i>Le Syndicalisme national catholique</i>	E. S. P.
286. <i>La Malfaisance du capitalisme actuel</i>	Abbé Georges CÔTÉ
287. <i>L'Action catholique au Canada</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
288. <i>Le Problème rural</i>	Nos ÉVÊQUES
289-290. <i>Catéchisme de l'organisation corporative</i>	P. Richard ARÈS, S. J.
291. <i>Lettre encyclique sur la liberté humaine</i>	S. S. LÉON XIII
292. <i>Jeunesse et politique</i>	Jean FILION
293. <i>Pour que vive notre français</i>	P. Gabriel LA RUE, S. J.
294. <i>L'Action catholique et les religieuses</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
295. <i>Petit catéchisme d'éducation syndicale</i>	P. Richard ARÈS, S. J.
296. <i>L'Industrie dans l'économie du Canada français</i>	Olivar ASSELIN

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

(Abonnement: \$1.50 par an)

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs la responsabilité de ses écrits.



Pour un Ordre nouveau

L'encyclique « Divini Redemptoris » ou le retour à l'Évangile

par

S. Exc. Mgr DESRANLEAU,
évêque coadjuteur de Sherbrooke

*Allocution prononcée à la cérémonie d'ouverture de la
Semaine sociale de Sherbrooke, le 25 septembre 1938.*

PAR quelle surnaturelle inspiration Sa Sainteté le Pape Pie XI a-t-il placé son encyclique du 19 mars 1937 sous le signe de notre divin Rédempteur? Voulait-il nous faire comprendre que les grandes étapes de la marche du monde se marquent par les interventions de notre Dieu Sauveur? Nous pouvons le penser à la lecture des premiers paragraphes de l'encyclique *Divini Redemptoris*.

« La promesse d'un Rédempteur, écrit le Pape, illumine la première page de l'histoire humaine et la ferme espérance de jours meilleurs adoucit le regret du paradis perdu... Quand fut venue la plénitude des temps », où l'impiété et l'injustice des hommes retenaient la vérité captive, « le Sauveur du monde combla l'attente et inaugura dans tout l'univers la civilisation chrétienne »... Contre le péril menaçant de la révolution actuelle, « qui dépasse par l'ampleur et la violence toutes les persécutions antérieures contre l'Église », Notre-Seigneur Jésus-Christ ne pouvait pas ne pas venir à notre secours, lui « qui aime les siens, qui sont dans le monde, et qui les aime jusqu'à la fin » (*Jean, XIII, 1*). A cette troisième

HN
31
E34
b. 297
1938

grande étape de la misère de l'homme correspond une troisième grande intervention de la miséricorde de Dieu.

En face du communisme bolchevique et athée « qui prétend renverser l'ordre social et saper jusque dans son fondement la civilisation chrétienne », l'Église catholique, qui est Jésus-Christ sur la terre, ne pouvait pas se taire et elle n'a pas, en fait, gardé le silence. Par la bouche du Pape, qui a pour mission, comme son divin Maître, de rendre témoignage à la vérité et d'accomplir toute justice (*Jean*, XVIII, 38; *Matth.*, III, 15), Notre-Seigneur nous a enseigné de nouveau comment défendre tous les biens éternels niés et combattus par les communistes. C'est tout l'objet de l'encyclique *Divini Redemptoris* (*D. R.*, 1-4) ¹.

Les Semaines sociales

L'organisation des Semaines sociales a été bien inspirée de choisir, dès cette année, comme sujet de ses études, la restauration chrétienne de la société d'après les enseignements de Notre Saint-Père le Pape. Pie XI ne pouvait désirer ni plus doctes commentateurs ni plus zélés propagateurs de sa parole chez nous. La Semaine sociale prend figure d'un événement canadien: l'épiscopat du pays s'y intéresse; Son Éminence notre vénéré cardinal en est le patron et le protecteur; le représentant du Saint-Siège nous y apporte avec la lumière de Rome la richesse de son expérience; Leurs Excellences Nosseigneurs les évêques s'imposent les fatigues d'un long voyage pour y assister et l'appuyer de leur autorité; les prêtres et les religieux, ainsi que les fidèles qui se livrent à l'apostolat de l'Action catholique, se font un devoir de venir entendre la doctrine et les directives du chef commun, Notre Saint-Père le Pape.

1. Ces chiffres, précédés des lettres *D. R.*, renvoient aux numéros de l'encyclique. Les sous-titres ont été ajoutés par les éditeurs.

Messieurs les semainiers, la ville et le diocèse de Sherbrooke vous reçoivent de plein cœur. C'est la deuxième fois que vous y venez; en 1938, comme en 1924, vous êtes les bienvenus. Au sortir de vos séances d'études, vous n'aurez qu'à lever les yeux pour découvrir les traces de l'emprise de notre peuple dans ce coin du pays. Vous reconnaîtrez vite que les hommes des Cantons de l'Est ont les vertus tenaces et les douces résistances des montagnards: le sol accidenté et la richesse de nos prés verts sont les causes physiques profondes qui ont façonné notre visage populaire. Connaissez-le et vous l'aimerez.

Et vous, mon révérend Père, le recteur magnifique de notre université sociale, voilà dix-huit ans que votre esprit d'apôtre nous entraîne et nous dirige dans le travail. Toujours les yeux tournés vers Rome, d'où nous vient la lumière, vous tenez, de temps en temps, à ramener les semainiers à la méditation exclusive des paroles du Pape. Merci, une fois de plus, pour tous les services que vous rendez à l'Église et au peuple canadien.

Pie XI et saint Paul

L'étude de l'encyclique *Divini Redemptoris* va nous apprendre à l'évidence que l'Église, comme Jésus-Christ, possède les promesses de vie et présente toujours la solution opportune du besoin présent.

Il y a une extrême ressemblance entre cette lettre de Pie XI au peuple chrétien et la lettre de saint Paul aux Romains. Cela vient sans doute de ce que la vérité est immuable, et aussi de ce que la situation des deux mondes se ressemble et que le Rédempteur veut également les sauver.

L'Apôtre, dans deux chapitres, démontre que les païens vivent dans le péché et qu'ils sont sous la menace de la

colère divine; dans quelques brefs paragraphes, le Pape condamne « la lutte froidement voulue et savamment préparée contre tout ce qui est divin » (*D. R.*, 22). Le reste de la Lettre *Divini Redemptoris*, comme tout le reste de l'Épître aux Romains, s'occupe de reconstruire la société sur la base de la vérité chrétienne.

Le Pape, comme saint Paul, comme Notre-Seigneur, veut sauver ce qui périt. Et ce qui périt aujourd'hui, c'est la personne humaine, la famille, la société. Ce ne sont pas les choses ni la nature qui sont viciées, le mal est dans l'homme, ou mieux dans la société mal organisée. C'est l'esprit, c'est la tête qui est malade, voilà pourquoi le monde a besoin de vérité encore plus que de pain. Et comme il a besoin de pain! Après trois siècles d'erreurs et de chimères, sous le couvert du philosophisme, du rationalisme ou du libéralisme, on en est venu, pour la première fois dans l'histoire chrétienne, — qui mieux que Pie XI peut nous l'assurer, — à un tel degré de paganisme « que l'on ose affirmer que la religion catholique est l'opium des peuples, parce qu'elle parle de la vie d'outre-tombe et empêche les travailleurs d'espérer le paradis sur cette terre » (*D. R.*, 22).

Nous serait-il permis de rapprocher cette phrase de l'encyclique *Divini Redemptoris* du passage de l'Épître aux Romains où saint Paul déclare que les païens sont sans excuse dans leur insolence vis-à-vis de Dieu et dans leur iniquité vis-à-vis du prochain, et que leur impiété et leur injustice les rendent dignes de mort (*Rom.*, I, 18, 32)?

A cette négation universelle de Dieu et à cette profanation de la personne humaine, que beaucoup admettent dans la pratique de leur vie quotidienne, le Pape, le vrai Maître des nations, *Magister gentium*, rappelle à tout l'univers que la clé de voûte de l'édifice chrétien et humain, c'est Dieu, l'Être unique suprême et souverain, créateur

tout-puissant de toutes choses, juge infiniment sage et juste de tous les hommes » (*D. R.*, 26).

Là, dans cette réalité suprême de Dieu, est la résistance et la victoire contre le communisme. Toute autre entreprise qui ne place pas Dieu à sa base et à son sommet est vouée à l'insuccès dans sa lutte contre l'erreur. Si on ne reconnaît pas Dieu, avant tout et par-dessus tout, la personne humaine, la famille et la société sont également compromises, maltraitées, sacrifiées. C'est ce que la raison et la foi nous enseignent : « En cette vie et dans l'autre, l'homme n'a que Dieu pour fin dernière; par la grâce sanctifiante, il a été élevé à la dignité de fils de Dieu et incorporé au royaume de Dieu dans le corps mystique du Christ. » (*D. R.*, 27.)

Cette vérité explique pourquoi les apôtres de l'Action catholique aiment tant entendre parler de la doctrine du corps mystique de Notre-Seigneur. Ils ont conscience qu'ils sont en Jésus et que Jésus est en eux; et ils s'appliquent avec vérité ce que l'Apôtre écrit aux Corinthiens sur l'économie du salut : « Tout est à vous, mais vous, vous êtes au Christ et le Christ est à Dieu » (*I Cor.*, III, 23), rendant ainsi à la personne humaine sa véritable dignité, tandis que le communisme, détruisant le plan du Créateur, fait l'homme pour la société et non la société pour l'homme, comme le veut l'ordre de la nature et de la grâce.

« La valeur de cette doctrine sociale est admise par tous ceux qui la connaissent véritablement. Ceux que la passion aveugle et à qui la haine ferme les yeux devant la lumière de la vérité, ceux-là seuls la combattent avec obstination. » (*D. R.*, 35.) Aussi, conclut le Pape, « on peut dire en toute vérité que l'Église, à l'imitation du Christ, a passé à travers les siècles en faisant du bien à tous. Il n'y aurait ni socialisme, ni communisme, si les chefs des peuples n'avaient pas dédaigné ses enseignements

et ses maternels avertissements » (*D. R.*, 38). *Caveant consules !*

Le Pape Pie XI, selon ses habitudes de réalisateur, ne se contente pas d'opposer la doctrine de salut à l'idéologie subversive du communisme, il veut que cet enseignement passe dans la pratique de la vie et soit pour nous, les fils de la lumière, un stimulant de piété, « qui nous inspirera un zèle égal et même plus grand pour l'honneur de la Majesté divine que l'acharnement des fils des ténèbres pour leur propagande matérialiste et athée » (*D. R.*, 39).

La voix du Pape, c'est la voix de l'Apôtre, du vieux Paul, comme il se désignait lui-même à ce moment, désireux de convertir les païens de ce même Occident aujourd'hui si malade et écrivant aux Romains: « Vous comprenez mon désir, mon empressement d'aller vous évangéliser. » (*Rom.*, I, 15.)

« Vous sauver, dit Pie XI aux peuples opprimés de Russie et à toutes les victimes de l'erreur, est notre tâche, notre rôle, notre fin; nous n'y faillirons pas; peuples opprimés, nous vous portons une paternelle affection; nous reconnaissons que beaucoup d'entre vous ont été trompés par des apparences fallacieuses; reconnaissez, vous aussi, que l'unique Sauveur est Notre-Seigneur Jésus-Christ. » (*D. R.*, 24, 80.)

L'Évangile, salut du monde

Oui, l'Évangile est la main de Dieu, la vraie main tendue voulant sauver tous les hommes. Pour être saisi par cette main toute puissante et toute bienfaisante, il faut une condition indispensable, la foi, la religion; il faut croire, se tourner vers Dieu, l'accepter, Lui, le Père, et Celui qu'il a envoyé, son Fils unique, Jésus-Christ.

Et la foi, qui est la justice de Dieu, passera, comme la lumière de cristal en cristal, d'un croyant à un autre

croyant, par cet apostolat merveilleux que l'on nomme aujourd'hui l'Action catholique, mais qui n'est que l'esprit du Christ en activité, la vie catholique, la vie de l'Église.

Tous les remèdes, tous les moyens que le Pape nous suggère, dans l'intimité, « comme un père au milieu du cercle de sa famille », pour défendre l'Église et la société, se ramènent au retour de tous et de chacun de nous à la vie chrétienne. Comme le divin Maître, Pie XI nous répète ses conseils, et ils exhalent une saveur d'Évangile. Je vous les redis avec toute la ferveur de mon âme d'évêque, ce sont là mes seules directives, — celles du Pape, — à tous les semainiers et à tous les diocésains de Sherbrooke: instruisez-vous de la doctrine de l'Église catholique, lisez l'Évangile, étudiez les lettres des Papes, afin « d'adorer le Père en esprit et en vérité » (*Jean*, IV, 23). Priez, « fléchissez les genoux devant le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ de qui toute famille dans le ciel et sur la terre tire son nom et qui, par sa puissance, peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons et tout ce que nous pensons » (*Éph.*, III, 14, 20). Renoncez-vous vous-mêmes, vous revêtant de la mortification de Jésus, « car ce genre de démon ne se chasse que par la prière et le jeûne » (*Matth.*, XVII, 20). Détachez-vous des biens de la terre. Tous les chrétiens, riches et pauvres, doivent tenir toujours leurs regards fixés sur le ciel et ne jamais oublier « que nous n'avons pas ici-bas de demeure permanente, mais que nous cherchons celle qui est à venir » (*Heb.*, XIII, 14; *D. R.*, 39-43).

Si les riches, « ceux qui disposent de fonds énormes, fruit du travail et des sueurs de milliers de citoyens, ne mettaient pas tout leur bonheur dans les biens de la terre et ne consacraient pas le meilleur de leur effort à la conquête de ces biens », mais se considéraient comme de simples administrateurs tenus de rendre compte au Maître

suprême, s'ils se servaient de leur richesse comme de moyens précieux que Dieu leur accorde pour faire du bien, s'ils avaient uniquement devant les yeux le bien commun, ils ne manqueraient pas de distribuer leur superflu aux pauvres, et la dictature économique, dont ils sont responsables, ferait place à un partage plus équitable des biens de ce monde entre tous les hommes.

Quant aux pauvres, ceux qui gagnent leur vie par le travail quotidien, s'ils voulaient, « tout en cherchant selon les lois de la charité et de la justice à se pourvoir du nécessaire et à améliorer leur triste sort, rester eux aussi toujours des « pauvres en esprit » (*Matth.*, v, 3), placer dans leur estime les biens spirituels au-dessus des biens et des jouissances terrestres, ils se souviendraient qu'on ne réussira jamais à faire disparaître de ce monde les misères, les douleurs et les tribulations, qu'à cette loi personne n'échappe, pas même ceux qui en apparence semblent très heureux, et que, de fait, beaucoup de pauvres, grâce à la charité des bons et à leur patience chrétienne, trouvent un bonheur que beaucoup de riches cherchent en vain dans leur fortune, inquiets et tourmentés qu'ils sont par le désir insatiable de posséder davantage » (*D. R.*, 44-45).

C'est ainsi que s'accomplit sous nos yeux la mystérieuse parole de Notre-Seigneur: « Bienheureux les pauvres! Malheur à vous riches! » (*Matth.*, v, 23; *Luc*, vi, 24.)

Pour le bien des pauvres comme pour le bien des riches, le Pape invite les hommes à la charité chrétienne, à cette charité « patiente et bonne » (*I Cor.*, XIII, 4) qui sait donner sans ostentation et recevoir sans humiliation. Mais comme la menace s'exerce surtout dans le monde du travail, Pie XI, reprenant la doctrine de *Rerum novarum* et de *Quadragesimo anno*, rappelle avec précision que la charité, pour être vraie et efficace, doit tenir compte de la justice. Que l'aumône, les dons ou les gratifications

de fin d'année ne réparent pas les injustices et les vols commis par celui qui ne paie pas le juste salaire familial ou retient quelque chose sur le prix du travail de l'ouvrier. Et toute la justice n'est pas renfermée dans l'acte de rendre à chacun ce qui lui est dû; la justice ne s'arrête pas aux seuls individus, elle se préoccupe également de la communauté, de la société, et elle impose, en faveur du bien commun, des devoirs stricts auxquels personne n'a le droit de se soustraire. Cette justice que les scolastiques disaient générale ou légale, Pie XI la nomme sociale et déclare « qu'elle seule produira une activité intense dans toute la vie économique, dans la paix et dans l'ordre, manifestant ainsi la santé du corps social, tout comme la santé du corps humain se reconnaît à l'harmonieuse et bienfaisante synergie des activités organiques » (*D. R.*, 51).

La triste situation actuelle

En entendant parler patrons et ouvriers, en lisant journaux et revues; en écoutant les discours et les programmes politiques, en examinant les règlements municipaux dont l'affiche païenne: « Défense de mendier », déshonore l'entrée de nos villages canadiens, en étudiant les lois des gouvernements, les publications de grandes firmes économiques, nous sommes bien forcés d'avouer que ces hommes, qui ont mission de penser et d'éclairer le peuple, n'ont pas lu, ou n'ont pas compris, ou n'ont pas voulu accepter les conseils et les ordres du Pape. C'est par en haut que la société paganise le peuple. Quels tristes échos ont répondu à cette vivifiante doctrine de Pie XI! L'orage s'est changé en tempête: les intérêts égoïstes des riches, la paresse des bourgeois, les préjugés des ignorants qui cherchent à se donner des airs de bonne foi, la crainte des peureux, les violences des lâches, la malveillance des rassasiés, l'impatience des pauvres, ont formé un faisceau d'hostilités

redoutables. Ils s'agitent, grondent et menacent, parce qu'ils ne peuvent faire sombrer dans le silence et l'oubli la grande voix du Pape de la doctrine sociale.

L'étude et la diffusion des enseignements des Souverains Pontifes s'imposent à tous, aux riches et aux pauvres, aux savants et aux ignorants, aux patrons et aux ouvriers, aux gouvernants et aux gouvernés, aux prêtres et aux fidèles, sinon on enregistrera, encore une fois de plus et pour longtemps, « cette incohérence, cette discontinuité dans la vie chrétienne, que le Pape a plusieurs fois déplorée, et qui fait que certains hommes, apparemment fidèles à remplir leurs devoirs religieux et occupant des positions sociales de grande responsabilité, mènent avec cela, par un déplorable dédoublement de conscience, dans le domaine du travail, de l'industrie ou de la profession, dans leur commerce ou leur emploi, dans leur position ou leur charge, une vie trop peu conforme aux exigences de la justice et de la charité chrétiennes; d'où scandale pour les faibles, et facile prétexte offert aux méchants de jeter sur l'Église elle-même le discrédit » (*D. R.*, 55).

Aujourd'hui, ce n'est pas par de belles paroles ou par des gestes louables que l'on aidera l'Église, donc l'établissement du règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais par l'application pratique de son enseignement social dans la vie quotidienne de l'individu et de la société. Le premier service à rendre à l'Église, c'est de ne pas mettre d'obstacle à son action et de lui laisser la pleine liberté d'accomplir sa divine et toute spirituelle mission. « Agir autrement et prétendre libérer les peuples de la terrible tourmente matérialiste du moment présent par les seuls moyens économiques, c'est être victime d'une dangereuse erreur et s'imaginer que l'on peut maîtriser avec des moyens matériels un mouvement qui plonge précisément ses racines dans l'estime excessive des biens de ce monde. » (*D. R.*, 77, 78.)

Le retour à l'Évangile de Notre-Seigneur, voilà le moyen infaillible de rétablir l'ordre dans le monde, voilà le conseil nouveau que le Père de famille tire de la sagesse antique de son trésor. Cette richesse, cette vérité, ancienne et bellement neuve, n'est autre que la puissance de sanctification de la doctrine chrétienne. Dieu sauve magnifiquement tous les hommes, dès qu'ils acceptent l'Évangile et se tournent vers lui, le principe et la fin de tout l'univers.

Et cette puissance sanctificatrice passe d'un homme à un autre homme, *ex fide in fidem*, d'un père à son fils, d'une génération à une autre génération, d'un peuple à un autre peuple. De la sorte, la vérité de l'Évangile franchit les frontières du temps et de l'espace. Cette diffusion, je dirais cet éclatement de l'Évangile fait de tout croyant un apôtre, un transmetteur de la parole divine; fait de tout croyant un père, un générateur de vie. Deux fois, il est père, père des âmes qu'il a évangélisées, en qui il a déposé le germe de l'éternelle vie: « *In Christo Jesu per evangelium ego vos genui* » (*I Cor.*, IV, 5); père du Christ, qu'il enfante dans les âmes: « ô mes petits enfants que j'enfante jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous » (*Gal.*, IV, 19), car le croyant tire sa vie de la foi; elle lui a donné naissance à la vie surnaturelle, elle en est l'entretien, elle en est l'aliment, la lumière et la flamme: « *justus ex fide vivit* » (*Rom.*, I, 17).

Paroles d'espoir

Voilà en bref, et combien rapetissée, la merveilleuse lettre *Divini Redemptoris* de Sa Sainteté Pie XI. Elle embaume tellement des parfums de l'Évangile, que, à la suite de sa lecture, l'on éprouve un extrême désir de relire le sermon sur la montagne. La Charte du royaume promulguée par le Maître et le programme de rénovation

chrétienne présenté par son Vicaire rendent la même note, expriment les mêmes idées, ouvrent le même chemin, conduisent au même terme, à la justice et à la charité, à la paix et à la possession du vrai bonheur sur la terre.

Aussi, quand Pie XI, pour nous rassurer et nous encourager, conclut sa lettre en nous disant: « Les yeux tournés sur les hauteurs, notre foi aperçoit les cieux nouveaux et la terre nouvelle dont parle notre premier prédécesseur, saint Pierre » (*II S. Pierre*, III, 13), et tandis que les promesses des faux prophètes s'éteignent, sur cette terre, dans le sang et dans les larmes, la grande prophétie apocalyptique du Sauveur: « Voici que je fais toutes choses nouvelles » (*Apoc.*, XXI, 5), resplendit d'une céleste beauté pour le salut du monde (*D. R.*, 82), l'image de saint Paul nous revient à l'esprit: il nous semble voir l'Apôtre adressant aux Éphésiens de sa grave écriture de vieillard cet appel au courage, que le Saint-Esprit nous a fait lire ce matin dans l'épître de la messe du XVI^e dimanche après la Pentecôte: « Je vous demande, mes frères, de ne pas vous décourager, à cause des afflictions que j'endure pour vous, car elles sont votre gloire. » (*Éph.*, III, 13.) Mieux que cela, il nous semble entendre Jésus, le Maître, assis sur la montagne et disant: « Quiconque écoute mes paroles et les met en pratique est semblable à un homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre; et quiconque écoute mes paroles et ne les met pas en pratique ressemble à un insensé qui a bâti sa maison sur le sable. La pluie est tombée, les torrents sont venus, les vents ont soufflé et se sont déchainés et ont battu ces maisons; la première n'a pas été ébranlée, car elle était fondée sur la pierre, et la deuxième a été renversée et grande a été sa ruine. » (*Matth.*, VII, 24-28.)

Puissions-nous, nous aussi, mes frères, comprendre, comme les auditeurs de Jésus, que le Pape a parlé comme

jamais homme n'a parlé; qu'il a parlé comme un homme ayant autorité, comme un Maître, comme un Législateur, comme un Père, comme le Vicaire de Notre-Seigneur, comme Jésus-Christ lui-même! Puisse le monde malade écouter ces paroles et les mettre en pratique! Ainsi soit-il.

Pour restituer à l'édifice social son équilibre

par

S. Ém. le cardinal VILLENEUVE, O. M. I.,
archevêque de Québec

*Allocution prononcée à la Semaine sociale
de Sherbrooke, le 27 septembre 1938.*

C'EST une bien grave entreprise que la vôtre, Messieurs, puisqu'elle ne vise à rien moins qu'à remettre la société en équilibre. Car, en effet, je le disais l'autre jour, cette société est présentement mal bâtie. Elle penche beaucoup du côté de la révolution et de la ruine. La raison en est que les étages, je veux dire les diverses classes sociales, ne sont pas proportionnés; et que ceux qui sont en haut sont trop pesants. Ils portent trop d'or pour l'armature générale, et en dessous le peuple ne peut plus tenir.

Qu'on ne me taxe point, comme on le fait parfois, d'exaspérer l'opinion et de favoriser le désordre, en constatant ce fait à peu près universel.

Le Souverain Pontife n'a pas cru devoir le dissimuler. Il l'a dit, il l'a écrit, et de la façon la plus solennelle pour en avertir à la fois les chefs d'État et tous les ordres de la société. Et après lui, tous les évêques, la voix de l'Église entière l'a répété dans les deux hémisphères.

Ceux qui s'opposent à la dénonciation du désordre social

Au fait, il y a deux classes de gens qui s'opposent à la dénonciation du désordre social: il y a ceux qui croient

que ça pourra durer encore à leur profit, les embourgeoisés et les égoïstes qui possèdent plus que leur mesure, et il y a ceux qui confondent le remède que l'Église propose pour corriger l'inique distribution des richesses dues à l'industrie moderne, avec la panacée que prétend offrir la révolution à ses divers degrés, jusqu'au communisme inclusivement qui en est la forme la plus radicale, la plus corrosive et aussi la plus subtile et pénétrante actuellement.

Car il se trouve qu'entre le conservatisme cruel des uns, et l'esprit révolutionnaire des autres, l'Église offre une façon de redresser l'ordre social. Et l'encyclique *Divini Redemptoris*, qui constitue la thèse de vos études, en cette Semaine, en présente le plan très net. Vous avez donc bien fait d'intituler vos assises: « Pour une société chrétienne ». Et vous entrerez ainsi plus avant peut-être que jusqu'ici on n'avait osé le faire, en nos Semaines sociales, dans l'ordre des réalisations salvatrices et de la réfection foncière de notre société.

Le renouveau de vie chrétienne

Ce remède que préconise l'Église, et qu'avec autant de prestige que d'autorité Sa Sainteté Pie XI a défini en sa dernière grande encyclique sociale, il est de son ressort, parce que c'est avant tout un remède d'ordre moral. C'est, en effet, comme le Souverain Pontife le rappelle vivement, après avoir montré les erreurs fondamentales du communisme et les conséquences funestes qui en découlent pour la société, c'est d'abord un renouveau de vie chrétienne qui doit former la base de toute restauration sociale qu'on voudra réelle et vraiment efficace. Parce que sans ce renouveau, sans une conscience droite, ferme et incorruptible, ni la justice ni la charité ne pourront se rétablir dans une société où on les a remplacées par la

force et l'égoïsme. C'est la justice qui redressera les cadres branlants de l'édifice social et le remettra sur une assise solide. Mais, c'est une justice que la charité chrétienne suppléera là où la première n'est pas encore établie, et en attendant le moment inutilement rêvé pour ici-bas où tous les hommes comme toutes les pierres d'une maison seront vraiment à leur place et s'ajusteront à l'ordre social, pour le consolider et le rendre stable.

Quand des murs inclinent ou que des pierres font saillie dans la muraille, en attendant que, selon un plan régulier et architectural, on ait redressé le mur et aligné les pierres qui se sont dégagées, une main secourable et un appui temporaire préviennent le désastre. Ainsi, parce que l'ordre des relations économique-sociales ne saurait du coup ni même jamais parfaitement se rétablir, faut-il que la charité supplée la justice et qu'elle retienne chez les grands et chez les petits les excès, qu'elle reconforte ceux qui souffrent déjà d'écrasement et de ruine. Sans la charité, la justice n'existera jamais assez pour refaire le monde.

Toutefois, sans une suffisante mesure de justice, le monde, malgré toute charité, ne pourra pas tenir debout non plus. Les individus auront beau consoler les peines et pardonner les injures, il arrivera ou il continuera d'arriver que les classes sociales d'en bas seront écrasées et à la fin céderont, et que celles d'en haut seront aussi entraînées dans le même écroulement.

L'Église veut une justice organisée

Voilà pourquoi l'Église ne se contente pas de prêcher une charité généreuse, et une justice individuelle. Elle veut une justice organisée. Elle veut une société où il soit possible de pratiquer ces vertus. Elle veut que les individus qui essaient de s'ajuster à leur devoir et selon les règles de leur conscience ne soient pas du même fait

écrasés par les autres et condamnés ou bien à subir la ruine pour céder leur place à des concurrents moins scrupuleux, ou bien à prendre à leur tour pour règle de leur conscience sociale l'égoïsme et la raison du plus fort qui inspirent les autres. D'où, selon la pensée pontificale, la nécessité et l'existence d'une justice sociale qui oblige les individus à viser au bien commun, en matière économique comme dans tous les autres rapports de la société. « La réalisation de la justice sociale, souligne le Saint-Père, produira une activité intense de toute la vie économique. » Voilà une affirmation qui paraît un truisme, et que pourtant n'ont pas l'air de saisir trop de sociologues en chambre et d'hommes publics. Le moyen de dégeler les capitaux entassés, de rétablir une circulation normale dans l'organisme économique-social, de rétablir le juste crédit et de redonner aux instruments d'échange leur valeur normale, c'est, Messieurs, la *justice sociale*. Ceci est élémentaire, on l'admet comme une thèse abstraite dont personne n'aurait lieu ensuite de se préoccuper. C'est pourtant à ceci que doivent en premier lieu penser les gouvernants et les chefs des divers groupements sociaux. Tout comme il faut se souvenir que la bonne santé, et le bonheur de vivre, c'est quand tous les membres sont à leur place, et que les divers organes fonctionnent avec régularité. La médecine, là-dessus, confirme le sens commun, et tout l'art merveilleux des médecins est de s'employer à le réaliser.

La question du salaire

Eh bien! tout l'art aussi de la sociologie, pour guérir le monde, notre monde moderne comme ceux des autres époques et de toutes les diverses périodes de crise, consistera à réaliser la *justice sociale*.

L'Église, le Pape va plus loin et descend dans un domaine plus concret encore. Écoutez tous, théologiens, économistes, conférenciers et députés: « La justice sociale

demande que les ouvriers puissent assurer leur propre subsistance et celle de leur famille par un salaire proportionné. » (*D. R.*, 52.) Vous voyez tout de suite les règles de droit naturel relatives au salaire, pour la subsistance du travailleur, et de sa famille aussi. Règles qu'a préconisées l'encyclique *Quadragesimo anno* du même Pontife, à la suite de Léon XIII dans *Rerum novarum* et qu'on continue d'avoir peur d'étudier pour ne pas troubler sa conscience non plus que rogner ses revenus.

Mais ce n'est pas tout. La justice sociale demande « qu'on les mette (les ouvriers) en mesure d'acquérir un modeste avoir, afin de prévenir ainsi un paupérisme général qui est une véritable calamité. » (*D. R.*, 52.) Tout le problème de l'accession à la propriété foncière, celui de la protection du petit propriétaire, du logement ouvrier, et vingt autres, sont ici nettement posés.

« Qu'on leur vienne en aide, poursuit l'encyclique, par un système d'assurances publiques ou privées qui les protègent au temps de la vieillesse, de la maladie, et du chômage. »

Voilà, certes, un programme qui ne manque ni d'envergure ni d'audace. Et pourtant, au dire du Pape, c'est tout cela qui est demandé par la *justice sociale* et le souci du bien commun. Les braves gens embourgeoisés qui ne voient d'autre mal dans la société contemporaine que les exigences des ouvriers de nos jours, et qui regrettent le temps où les petits déjà écrasés se plaignaient beaucoup moins, ne sont pas à la page de là doctrine sociale catholique, et feront mieux de refaire leur catéchisme à ce sujet et de réexaminer ensuite leur conscience car ils liront en *Divini Redemptoris* que, pour que l'organisme économique et social soit sainement constitué, les biens procurés à chacun par les ressources de la nature et de l'industrie dans une organisation vraiment sociale de la vie économique, doivent être assez abondants, non seulement pour

satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance, mais même « pour élever les hommes (lisons bien: les hommes, et non pas quelques hommes) à ce degré d'aisance et de culture qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas obstacle à la vertu, mais en facilite au contraire singulièrement l'exercice » (*D. R.*, 52).

Voilà certes un langage osé, malgré l'équilibre que lui conservent à la fois son évidence et sa dignité.

Donc, Messieurs, *justice sociale*, premier principe de la réforme économique; honnête subsistance pour tous, aisance même et culture qui facilitent, quand on en use bien, la vertu, deuxième principe.

Le corporatisme

Et nous voici au troisième, celui qui inquiète un si grand nombre: *Corporatisme* à ses divers degrés.

Premier degré: les syndicats professionnels de patrons et d'ouvriers: « Comme il arrive de plus en plus dans le salariat, la justice (soit la justice stricte, soit la justice sociale) ne peut être observée par chacun que si tous s'accordent à la pratiquer ensemble, moyennant des institutions (institutions d'abord patronales, notons-le) qui relient les uns aux autres les employeurs afin d'éviter une concurrence incompatible avec la justice due aux travailleurs; alors, le devoir des entrepreneurs et des patrons est de promouvoir, de soutenir ces institutions nécessaires qui deviennent le moyen normal par lequel la justice peut être satisfaite. » (*D. R.*, 53.)

Je me demande, après ces paroles, comment il se fait que les patrons, même catholiques, retardent autant de comprendre leurs vrais intérêts et de prendre leur part dans l'œuvre de la restauration économique et sociale, au lieu de cultiver l'individualisme patronal ou de se jeter à

corps perdu dans le trust, avec une totale impersonnalité et la privation de toute influence salutaire.

Je me demande aussi comment on peut se proclamer chrétien et prétendre suivre les directives du Pape quand on méprise les syndicats patronaux et ouvriers, sous le prétexte qu'ils sont catholiques et nationaux.

J'irai plus loin. Je me demande comment on peut légitimement vouloir les contenir et leur mesurer l'espace et la liberté, sous prétexte qu'il en est d'autres qui ont droit aussi à la même liberté. Eh bien! soit, qu'on leur donne à tous la liberté, à condition que tous d'abord existent à ciel ouvert, et vraiment *bona fide*, comme on a dit, c'est-à-dire en s'engageant non seulement à profiter de la liberté, mais à en observer la mesure telle que déterminée légalement. Et ceci, Messieurs, suppose, de la part des syndicats, leur *incorporation* légale, incorporation, chose étrange, à laquelle se refusent les syndicats internationaux, et qui doit les mettre pour le moins en juste état de suspicion.

Au fait, ce refus s'explique. Ces syndicats, je le répète, dans leur conception même, et nonobstant la valeur morale ou la bonne foi d'un bon nombre de ceux qui y sont encadrés, sont des syndicats de force et d'opposition, non pas des syndicats de collaboration sociale.

Les bills 19 et 20

Voilà une différence essentielle et qu'il est grave de négliger. A mon sens, voilà ce qui a causé tant d'équivoque quand on a discuté ces bills 19 et 20, dont on a tant parlé l'an passé, lesquels, tout bien intentionnés qu'ils aient été chez leurs auteurs, peuvent devenir néfastes, en empêchant la construction sociale dans l'ordre, pour ne pas déplaire ou ne pas contrevenir à ceux qui voudraient la bâtir dans le désordre ou l'individualisme. Vous me

direz que les membres des syndicats catholiques nationaux sont eux-mêmes exaspérants, insatiables, désordonnés. Il y a au moins cette différence que, quand ils le sont, c'est par infidélité à leurs vrais principes. C'est une raison de les éclairer, non pas de les paralyser.

Car le Pape leur enseigne clairement leurs devoirs : « Que les travailleurs se souviennent aussi de leurs devoirs de charité et de justice à l'égard des employeurs; qu'ils en soient bien persuadés, c'est en respectant ces obligations qu'ils pourront mieux sauvegarder leurs propres intérêts. » (*D. R.*, 53.)

Toutefois, nous n'en sommes pas encore au *corporatisme* proprement dit. Le voici, à son deuxième degré, en hauteur. « Si l'on considère l'ensemble de la vie économique, — Nous l'avons déjà dit dans Notre encyclique *Quadragesimo anno*, — ce n'est que par un corps d'institutions professionnelles et interprofessionnelles fondées sur des bases solidement chrétiennes, reliées entre elles et formant sous des formes diverses, adaptées aux régions et aux circonstances, ce qu'on appelait la Corporation (l'organisation des classes dans la profession), ce n'est que par ces institutions que l'on pourra faire régner dans les relations économiques et sociales l'entr'aide mutuelle de la justice et de la charité. » (*D. R.*, 54.)

Corporatisme et politique

Le mot est lâché, ce n'est que par le corporatisme professionnel, corporatisme chrétien, corporatisme qui soit une machinerie propre à favoriser l'exercice social de la justice et de la charité, ce n'est que par ce corporatisme qu'on pourra réformer la société. Corporatisme qui, répétons-le, demande l'alliance du patron et du travailleur dans la profession, par des relations juridiques et de bonne entente, des comités mixtes, des conventions collectives,

et autres moyens propres à démontrer et aux patrons et aux ouvriers que leurs véritables intérêts sont solidaires. Corporatisme qui demande ensuite l'alliance collatérale et hiérarchisée des diverses professions ou classes entre elles. C'est de ce corporatisme, Messieurs, dont j'ai dit déjà qu'il faut en faire à plein.

J'en vois tout de suite qui s'inquiètent. Encore de la politique!

Oui et non, Messieurs. De la politique qui consiste à surveiller les petits intérêts au détriment de la société, pas le moins du monde.

De la politique qui vise à changer la constitution, à faire du séparatisme et à nous avancer vers la dictature et le fascisme, pas non plus, Messieurs; car le corporatisme dont il est question reste dans le domaine social et il s'occupe avant tout de la juste hiérarchie des classes.

De la politique enfin qui oblige les hommes publics à s'occuper de justice sociale, à favoriser l'organisation du monde industriel, non pas sur le plan de deux armées qui s'affrontent, mais sur celui d'un vaste édifice dont les partitions se juxtaposent et s'alignent et dont les étages se superposent avec équilibre, oui.

Et s'il faut pour cela que les lois soient plus humaines, qu'elles se soucient moins de l'individu que de la société, qu'elles ne déracinent point le travailleur de sa famille, qu'elles n'ignorent pas la diversité des sexes et la dignité de la personne humaine, et s'il faut que la constitution pour tout cela s'assouplisse et s'adapte, oui, le corporatisme professionnel touche à la politique.

Mais, je voudrais bien savoir ce qui n'y touche point. Et si l'on est mauvais démocrate parce qu'on souhaite une démocratie qui rende heureux les peuples et ne les écrase point. Et si c'est être fasciste et dictateur que de demander à la démocratie la liberté de vivre pour tout le monde, même les petits, même les travailleurs, sans

avoir à ronger son frein dans la colère, et sans être obligé d'arracher des mains de ceux qui emploient nos bras le pain qu'on a gagné de son travail et de sa dignité d'homme.

Messieurs, je le répète, il y en a trop peu parmi nous, même parmi les chefs de la société et les directeurs de la pensée publique, qui soupçonnent à la fois la clarté, la solidité, la praticabilité du système catholique de la réorganisation sociale.

J'invite les esprits sérieux, j'invite les jeunes surtout à y donner enfin un peu d'attention.

Il est temps qu'on s'y mette, si on ne veut pas que les coups de feu et le désordre social prennent les devants. Alors, il ne sera plus temps d'être sage et d'en appeler à la modération¹.



A ces importantes allocutions, il nous paraît opportun d'en ajouter deux autres, prononcées par les mêmes personnalités quelques jours plus tôt, sur des sujets qui s'apparentent à celui de la Semaine sociale. On les trouvera dans les pages suivantes.

1. Pour répondre à un désir qui nous a été exprimé et donner à cette déclaration du cardinal une plus large diffusion, nous venons de la publier en un feuillet de douze pages dans notre collection « l'Actualité en tracts ». Ce feuillet se vend 15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille (Secrétariat de l'E. S. P., 1961, rue Rachel Est, Montréal).

Le droit des ouvriers à s'organiser en profession

par

S. Exc. Mgr DESRANLEAU

Le soir de la fête du Travail, le 5 septembre dernier, l'évêque coadjuteur de Sherbrooke prononça une vigoureuse allocution à la réunion organisée par les Syndicats catholiques dans la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception. Voici le résumé qu'en ont donné la Tribune et le Messenger de Sherbrooke.

JE ne compte pas mes visites aux ouvriers, débute Mgr Desranleau, et je me propose de revenir bien souvent, suivant ainsi la parole du Souverain Pontife, qui a dit à tous les prêtres du monde: « Allez aux ouvriers. » C'est pour cela que vous voyez à travers l'univers des prêtres, des évêques et même des cardinaux s'occuper du monde ouvrier, des patrons et des employés. Ces deux groupes méritent toute la sympathie de l'Église.

Ce qui compte dans chaque individu, c'est la personne humaine; c'est elle qu'il faut élever jusqu'au Christ pour la faire entrer au ciel. C'est pourquoi l'Église, voyant la foule des travailleurs, reconnaît qu'il y a là la grande masse qu'il faut aider toujours et d'abord.

Pour régler les difficultés qui existeront toujours à un degré plus ou moins grave, il faudra toujours entendre et consulter Notre-Seigneur. Voilà pourquoi la question du travail ne peut se régler que dans l'Église catholique, qui est Notre-Seigneur sur la terre. Quand Notre-Seigneur est venu, c'était un déshonneur de travailler. C'est

l'Église qui a pris le travailleur et l'a relevé parce qu'elle voulait sauver la personne humaine. Par la Renaissance et la Révolution française, tout cet effort a été perdu. C'est à faire respecter la personne humaine que s'emploie surtout l'Église depuis cinquante ans.

Les encycliques

Mgr Desranleau invite ensuite ses auditeurs à lire les encycliques des Papes. Ils y verront, dit-il, que l'Église a le souci du salut de l'ouvrier; ils y trouveront que la première inquiétude de l'Église dans la question sociale, c'est le relèvement ouvrier.

Le premier conseil de l'Église, c'est le retour à l'esprit chrétien. Si les ouvriers y reviennent, les patrons finiront par y revenir, et, le jour où tous les ouvriers, dans un esprit de justice et de charité, réclameront leurs droits, les employeurs céderont et tout rentrera dans l'ordre.

Le Pape invite les ouvriers à s'unir en corporations de métiers et de professions, dont le syndicat est le premier pas. Une fois que le corporatisme sera établi, vous constaterez une amélioration universelle. C'est pourquoi il est de votre devoir d'entrer dans les syndicats. Il n'y a qu'une vérité: celle de l'Église, et celle-ci n'a qu'une voix: celle du Pape, qui vous dit d'entrer dans les syndicats. Il est inutile de vouloir avoir des syndicats qui vous donneront immédiatement tous les résultats que vous pouvez désirer: il faut être patient. Les syndicats ne donneront tous leurs résultats que lorsque tous les ouvriers en feront partie et depuis longtemps. Si les ouvriers sont impatients, ils n'auront rien: au bout de quelques années, ils ne seront pas plus avancés. Soyez donc de ces ouvriers qui entrent dans les syndicats, qui paient leurs contributions et qui tiennent. Au bout de quelques années, vous serez une force; on vous respectera.

Dans l'industrie textile

Parlant ensuite de l'industrie textile, Son Excellence déclara: « Si les ouvriers syndiqués de cette industrie avaient tous tenu, vous ne seriez pas les victimes du malaise actuel.

« Sans doute, une grande part du malaise actuel vient des employeurs, mais une bonne partie vient de la désunion des employés. On en profite.

« L'amélioration de votre sort d'ouvrier est dans les mains des ouvriers. Si les ouvriers de Sherbrooke veulent s'organiser en syndicats catholiques, s'ils veulent soutenir et défendre les syndicats et si les autres classes de la société veulent emboîter le pas dans ce mouvement, dans quelques années tout sera changé. Ce qui veut dire que votre sort et celui de vos enfants sera meilleur; soyez donc tenaces! Si vous ne tenez pas, dans cinq ou dix ans, ça sera plus triste qu'aujourd'hui. Il faut que vous compreniez votre devoir, que vous entriez dans les syndicats, que vous y perséveriez avec un entêtement de Canadiens, et dans cinq ou dix ans la situation sera meilleure. Sinon, elle sera pire. Voilà ce que conseille le Pape.

Contrats collectifs et atelier fermé

« Les syndicats et l'organisation professionnelle comportent, quoi qu'on dise et quoi qu'on pense, les contrats collectifs de travail; les syndicats et l'organisation professionnelle comportent, quoi qu'on dise et quoi qu'on pense, l'atelier fermé. Qu'on nous laisse donc la paix avec cette blague de la liberté du travail. Vous ne l'avez pas, ni moi non plus, cette liberté du travail. Quand il s'agit d'ouvriers qui s'organisent, on parle de la liberté de travail. Pourtant, les médecins, les avocats, les notaires, les architectes ont leurs règlements. Quand on arrive aux plombiers, aux peintres, etc., on dit: la liberté de travail.

La liberté de travail, ça n'existe que contre l'ouvrier. Eh bien non! ça n'est pas vrai. Va-t-on cesser de nous leurrer avec des faussetés? Les ouvriers ont le droit de s'organiser, et une fois qu'ils sont organisés, ils ont le droit de fermer leurs corps à ceux qui ne veulent pas y entrer. C'est cela la convention collective; c'est cela l'atelier fermé, quoi qu'en disent certaines personnes pourtant habituées à penser. »

Mgr Desranleau demande que l'on considère la profession d'ouvrier comme aussi grande et aussi belle que n'importe quelle autre. Il faut, dit-il, respecter la profession ouvrière et ne pas la comparer à d'autres professions qui semblent plus huppées, mais sont moins nécessaires. Donnons donc à l'ouvrier le droit de s'organiser en profession comme l'avocat, le médecin, etc. Donnons-lui le contrat collectif et l'atelier fermé, si c'est bien pour l'ensemble de la profession. Ça n'est pas aux politiciens de dire si c'est bon; ça regarde d'abord les employés et les employeurs.

Son Excellence termine en demandant à ses auditeurs de se faire les apôtres du syndicalisme, de considérer celui-ci comme leur bien personnel. C'est l'ouvrier qui est l'ouvrier de son succès et de son bonheur.

La doctrine sociale et économique de l'Église

par

S. Ém. le cardinal VILLENEUVE, O. M. I.,
archevêque de Québec

Allocution prononcée au congrès annuel de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, tenu à Thetford-les-Mines, le 11 septembre 1938. Nous empruntons ce résumé substantiel à l'Action catholique du 16 septembre 1938.

APRÈS une brève entrée en matière, Son Éminence parle du Souverain Pontife. Je me hâte, dit-elle, de revenir à l'objet du discours que l'on m'invite à vous faire. On vient de proposer la santé du Pape. Et je crois que si cela est opportun dans toute assemblée catholique, cela doit être d'une opportunité encore plus saillante dans une assemblée comme la vôtre, alors que vous venez étudier les problèmes de la restauration dans l'ordre de la société, l'organisation des diverses classes sociales selon une hiérarchie de justice. Parce que même au point de vue purement humain, nous avons actuellement à la tête de l'Église un homme extraordinaire et incontestablement un sauveur de la société. Je le dis avec beaucoup de liberté et je suis particulièrement heureux de le dire devant les représentants de nos gouvernements, et devant les représentants des diverses compagnies de mines, les patrons de Thetford, en même temps que devant les représentants des ouvriers syndiqués de toute la province.

Le Pape

Le cardinal dit quelques mots en anglais pour féliciter les patrons des mines d'amiante de leur coopération avec leurs employés, et pour remercier le ministre fédéral du Travail, l'hon. M. Rogers, de sa présence au congrès. « Nous avons lieu, poursuit Son Éminence, d'honorer le Pape dans une assemblée comme celle-ci parce qu'il est le chef de quatre ou cinq cents millions de catholiques, chef des esprits et des cœurs.

A considérer le problème de l'ordre social, on oublie souvent que le Souverain Pontife est plus à même que la plupart des autres, même les souverains, de regarder de haut les problèmes du monde, de les régler avec amour et sympathie. » Le cardinal note que plusieurs des principes énoncés par Pie XI ont eu une grande influence dans le monde et qu'on en trouve place dans la législation de Genève.

La société est mal bâtie

Vous vous plaignez, poursuit l'orateur, de bien des situations qui vous sont pénibles. Mais, il peut être bon de faire des comparaisons entre votre situation d'aujourd'hui et celle d'il y a cinquante ans. Dans les entreprises minières, en particulier, vous pourriez vous rendre compte que l'enseignement social des Papes a exercé une grande influence, comme, d'ailleurs, des étrangers à notre foi ne cessent de le dire. Il y a dans l'Église une doctrine sociale et économique qui a valu au monde des bienfaits incommensurables. Je veux seulement faire une remarque et tirer une conclusion pratique. Je crois que nous ne devrions pas oublier que ce qui est malade surtout et méchant, ce ne sont pas tant les individus que la société. Il y a peut-être des patrons qui ont toutes sortes de défauts et il y en a d'excellents. De même pour les ouvriers. Ce qui est sûr, c'est que la société est mal bâtie. Et que la

plupart des patrons sont mal pris dans cette société. Si bien que, quelquefois, on leur fait des reproches et, cependant, ils sont dans l'impossibilité, même s'ils comprennent ce qu'on leur dit, de faire ce qu'on leur demande. Je ne veux pas dire qu'il n'y a pas lieu de travailler à corriger les situations locales, mais tous nous devons regarder la situation générale et comprendre que c'est la société qui est de travers. Quand on travaille à corriger une situation particulière, il faut penser aux répercussions générales, parce que si nous cherchons simplement à corriger un petit coin, il pourrait arriver que l'on compromette l'ensemble. Par exemple, si, à force de réclamer pour les ouvriers, on compromettrait l'agriculture ou si, en demandant la hausse des salaires, on faisait tomber certaines industries. Je le répète, je ne veux pas dire que vous ayez à négliger vos problèmes particuliers, mais il faut penser qu'il y a des problèmes très vastes que nous avons le devoir d'envisager.

Peut-être les politiciens sont-ils exposés à regarder le problème de tout de suite et la manière de se faire réélire, mais peut-être aussi les ouvriers sont-ils exposés à regarder seulement leurs métiers et leurs salaires. Il faut s'élever afin de remettre la société en équilibre. Pour cela, l'Église a une doctrine et c'est une chose qu'on oublie qu'à part le capitalisme effréné, qu'à part le socialisme et le communisme qui veulent mettre la société sens dessus dessous, il y a la doctrine de l'Église fondée sur la justice et la charité, mais cette justice et cette charité dans une organisation sociale qui leur permette de s'exercer. C'est bien beau de demander au patron d'élever les salaires, mais si, ensuite, il est dans une situation d'infériorité par rapport à ses voisins, il ne pourra pas tenir. Il faut donc des organisations, des syndicats patronaux, et, d'autre part, il faut des syndicats ouvriers. La société ne se réorganisera pas s'il y a, d'un côté, des ouvriers, et,

de l'autre, des patrons. C'est l'erreur radicale des syndicats neutres, internationaux. Je n'en veux pas aux individus. Il y en a d'excellents. Mais, ce sont des syndicats qui ne s'occupent que de créer une force pour lutter contre l'autre, pour se préparer à la guerre.

Le corporatisme

Si nous faisons des syndicats catholiques simplement pour attaquer, nous ne faisons pas œuvre de restauration sociale. Il faut demander des rencontres des syndicats ouvriers et patronaux. C'est ce que vous demandez. Sera-t-il possible que la richesse, le capital le plus honnête dans ses intentions travaille au bien de la société sans s'occuper des intérêts des ouvriers? Ou que les ouvriers veuillent seulement s'occuper de leurs intérêts sans s'occuper des patrons? La rencontre des organisations patronales et ouvrières, des organisations professionnelles, c'est le corporatisme. Ce n'est pas du tout un épouvantail. Ça ne consiste pas à changer la constitution du pays, mais, dans cette constitution, à avoir des lois qui favorisent l'ordre social en réglant le capital et en rendant justice à l'ouvrier. Cette corporation, organe de la profession et des diverses professions, avec toutes les nuances voulues, cela ne veut pas dire une organisation de toutes les professions comme il y en a en Russie ou en Italie ou en Allemagne. C'est une organisation de toutes les professions selon nos mœurs politiques et sociales; sans cela, nous aboutirons peut-être à une autre espèce de révolution que celle de certains pays, mais à une révolution quand même.

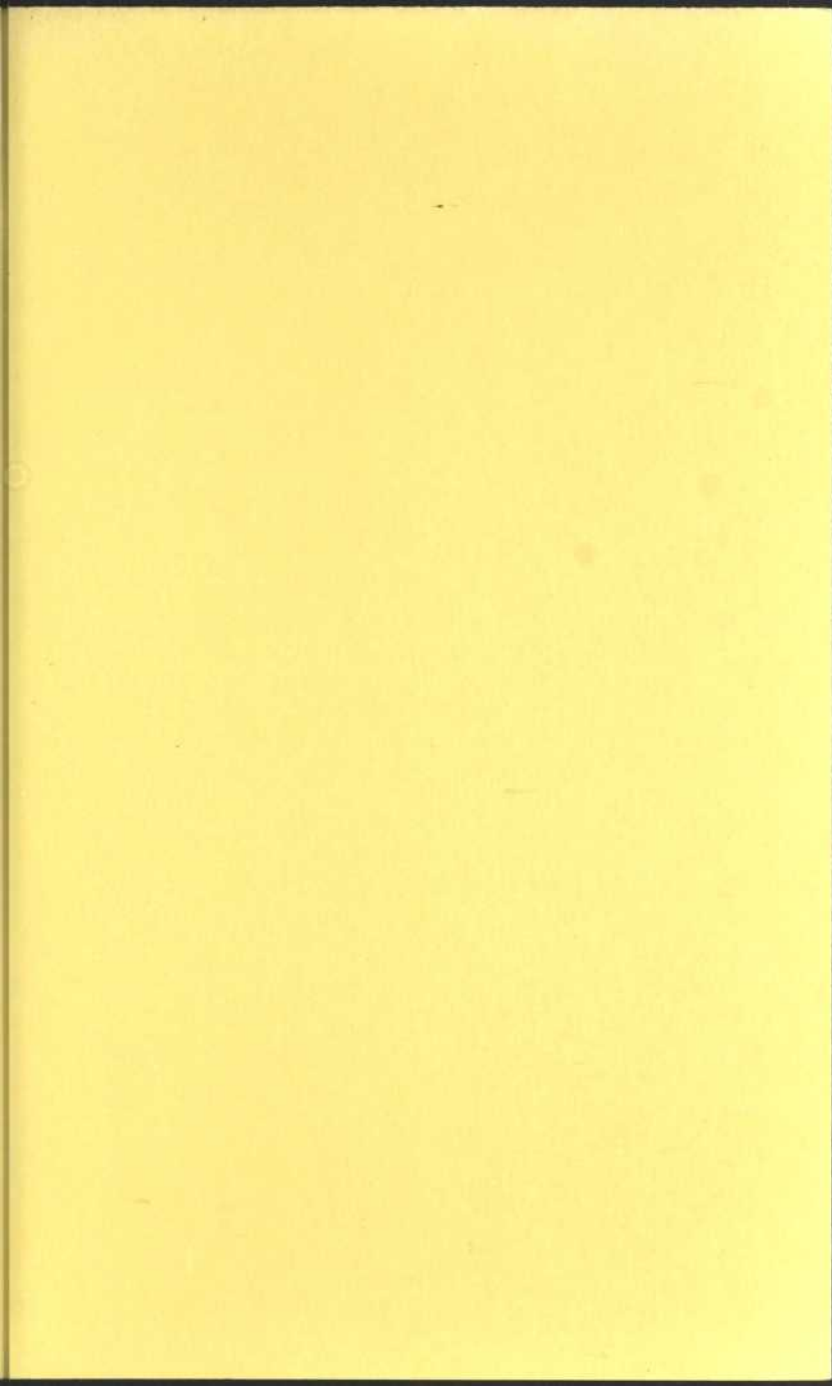
L'actualité en tracts

1. **Ce que le communisme a donné en Russie**
(4 pages, 5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.)
2. **Être communiste, qu'est-ce que ça veut dire?**
(4 pages, 5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.)
3. **Programme de restauration sociale (n° 1)**
(4 pages, 8 pour 10 sous, 75 sous le cent, \$5.00 le mille.)
4. **Programme de restauration sociale (n° 2)**
(4 pages, 8 pour 10 sous, 75 sous le cent, \$5.00 le mille.)
5. **La C. C. F. que faut-il en penser ?**
(4 pages, 8 pour 10 sous, 75 sous le cent, \$5.00 le mille.)
6. **La Philosophie du bolchevisme**, par S. Ém. le cardinal VILLENEUVE
(8 pages, 15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.)
7. **Pour l'établissement d'un ordre social chrétien**
(8 pages, 15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.)
8. **Le Régime corporatif, notre espoir**
(4 pages, 8 pour 10 sous, 75 sous le cent, \$5.00 le mille.)
9. **Le Syndicalisme catholique** (plan de sermon)
(12 pages, 15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.)
10. **Le Syndicalisme catholique canadien**
(4 pages, 5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.)
11. **Les communistes en faveur du « cadenas »**
(4 pages, 5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.)
12. **Pour restituer à l'édifice social son équilibre**, par S. Ém. le cardinal VILLENEUVE
(12 pages, 15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.)



ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Montréal



BNQ



000 358 553